

aménagement du territoire

Inuit (Esquimaux)
de Fort-Rae
au cours d'une audience publique.



Quel tracé pour le gazoduc du Nord?

Les motifs socio-écologiques d'un choix



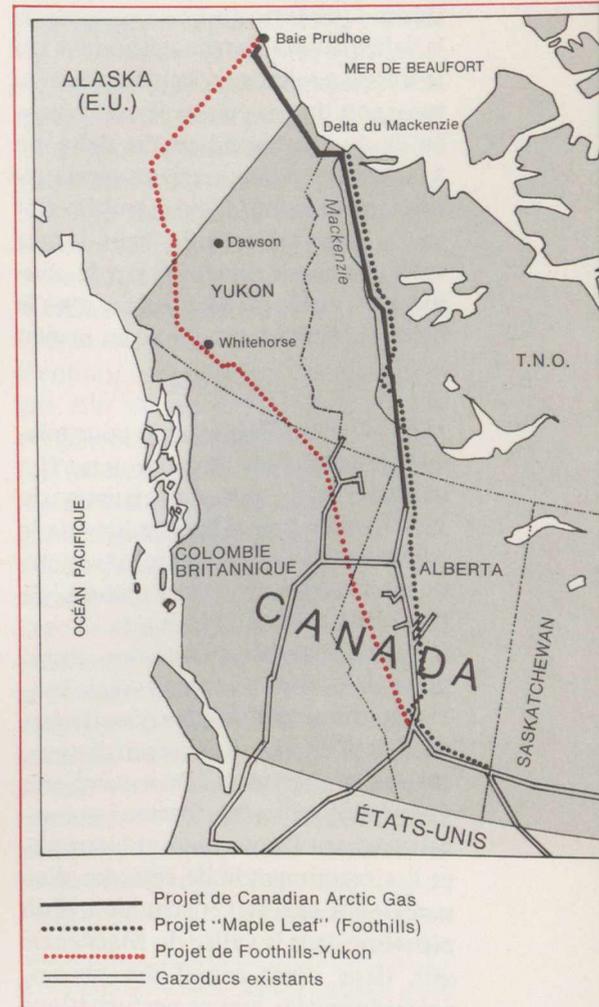
Chargé par le gouvernement canadien, en mars 1974, de faire enquête sur les conséquences d'ordre économique, social et écologique que pourrait avoir la construction d'un gazoduc et d'un couloir de transport d'énergie dans la vallée du Mackenzie et l'Arctique de l'ouest, M. Thomas Berger, juge à la cour suprême de Colombie-Britannique, a remis au mois de mai dernier un rapport courageux et d'un grand intérêt (1).

L'idée de construire un gazoduc dans la vallée du Mackenzie et l'ouest de l'Arctique est née, aux alentours de 1970, de l'avantage que voyaient les Etats-Unis à acheminer le gaz de l'Alaska jusque vers les Etats du Middle-West qui souffrent d'une grave pénurie de gaz, en empruntant un chemin terrestre, et de l'intérêt qu'il y avait pour le Canada à acheminer dans un avenir proche, vers les marchés du sud du pays, le gaz qui venait d'être découvert dans le delta du Mackenzie (Territoires du nord-

ouest; dans l'ouest de l'Arctique canadien).

L'aménagement de deux couloirs avait été envisagé, au Canada, le premier dans le nord du Yukon et le second dans la vallée du Mackenzie. Deux projets étaient en concurrence. Arctic Gas, société où se retrouvent une quinzaine de grandes compagnies pétrolières qui prospectent le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort, proposait un gazoduc utilisant le couloir du nord du Yukon (un premier tronçon partirait de la baie Prudhoe, en Alaska, et, arrivé à la frontière canadienne, traverserait la partie nord du Yukon, soit en suivant un tracé côtier, soit en suivant un tracé intérieur, jusqu'au delta du Mackenzie) ainsi que le couloir de la vallée du Mackenzie (un second tronçon longerait la vallée du Mackenzie et se dirigerait vers le sud à partir des nappes de gaz du delta). La société Foothills, de Calgary (Alberta), filiale de deux compagnies qui distribuent déjà le gaz naturel en Alberta et en Colombie-Britannique, proposait un gazoduc utilisant seulement le couloir de la vallée du Mackenzie (2).

Selon le projet d'Arctic Gas, le couloir du Yukon ne servirait donc



1. Thomas R. Berger, *Le Nord: terre lointaine, terre ancestrale, rapport d'enquête sur le pipe-line du Mackenzie*, Ottawa 1977.

2. Voir Canada d'aujourd'hui, avril 1977.